



DEROULEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS SE DERoule EN QUATRE PHASES:

1^{ère} PHASE : EXAMEN DES DOSSIERS MEDICAUX

2^E PHASE: SELECTION VIDEO

3^e ET 4^e PHASES A LAUSANNE : SELECTION (5 JOURS) ET FINALE (1 JOUR)

1^E PHASE : EXAMEN DES DOSSIERS MEDICAUX

Chaque candidat/e doit soumettre un dossier médical complet avant le **30 septembre 2011** à l'adresse email prixdelausanne@vidymed.ch

Le dossier médical doit contenir tous les éléments demandés ci-dessous. Ces documents sont disponibles sur le site internet du Prix de Lausanne à l'adresse:

<http://www.prixdelausanne.org/v4/index.php/info-and-registration-2012.html>

- Diagramme courbe de croissance
- Questionnaire de santé
- Questionnaire de comportement alimentaire

En cas de doute au sujet de l'état général de santé et de la condition physique d'un/e candidat/e avant la sélection vidéo, le médecin conseil du Prix de Lausanne a la compétence d'autoriser ce/te candidat/e à y participer ou non.

2^E PHASE : SELECTION VIDEO

Chaque candidat/e doit s'inscrire sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org) et soumettre un DVD (un/e seul/e candidat/e par DVD) ou fichier vidéo montrant son **travail en studio, en danse classique (exercices) et en danse contemporaine (enchaînement ou variation)**.

Le DVD ou fichier vidéo doit contenir tous les éléments demandés ci-dessous. A défaut, le/la candidat/e peut être exclu/e par le jury de sélection.

1. Format

- Les supports suivants sont acceptés à l'exclusion de tout autre support: **DVD ou fichier vidéo** (de préférence).
- Le format d'enregistrement doit être de **4:3** format standard d'image vidéo (pas de 16:9 !).
- Le nom du/de la candidat/e et la date de l'enregistrement doivent être clairement indiqués sur le boîtier ainsi que sur l'étiquette du DVD.
- Aucune indication personnelle ne doit figurer dans l'enregistrement lui-même, l'évaluation par le jury de sélection se faisant de manière anonyme.
- La qualité de l'image et du son doit être contrôlée avant l'envoi.
 - L'usage d'un trépied est vivement recommandé.
 - La caméra doit être positionnée sous un angle qui montre la danseuse ou le danseur au mieux (Il est recommandé de filmer la barre en diagonale et le milieu de face).



- Le son du DVD ne doit pas être enregistré séparément et édité sur la vidéo afin d'éviter un décalage entre l'image et le son.
- Aucune voix de professeur ne doit être entendue.
- Il est déconseillé de filmer le/la danseur/euse en face d'une fenêtre pendant la journée.
- Il est conseillé d'allumer les lumières dans le studio.
- Le tournage doit se faire en une seule séance et non au cours de plusieurs jours/semaines.

2. Contenu du DVD ou fichier vidéo

Le DVD ou fichier vidéo doit **durer 15 à 20 minutes** et donner une bonne idée des capacités artistiques, musicales et techniques du/de la candidat/e. Il doit montrer le corps entier du début à la fin et inclure les trois séquences suivantes:

2.1. Travail à la barre, 5 minutes au maximum

Un seul côté (le même côté pour tous les exercices du travail à la barre)

Cette partie commence par un échauffement pieds nus en première position, le/la candidat/e **dos à la barre** pour mettre en évidence la structure des pieds. La suite de la barre se fait en demi-pointes.

Après l'échauffement, la barre comprend les exercices suivants : pliés, tendus, adage (y compris battements lents et/ou développés), grands battements.

2.2. Milieu

- un enchaînement de pirouettes avec pirouettes en-dehors et en-dedans (en demi-pointes)
- un adage (en demi-pointes)
- des enchaînements allegro :
 - petits sauts et batterie (en demi-pointes)
 - exercices de sauts comportant des assemblés, des jetés, des sissonnes, etc. (en demi-pointes)
 - tours en l'air à droite et à gauche (garçons)
- travail sur pointes (filles) :
 - échauffement échappés retirés, doubles pirouettes en-dehors et en-dedans sur pointe
- un grand allegro – l'enchaînement doit durer de 32 à 64 mesures de musique :
 - les filles doivent être sur pointes (pas de demi-pointes). L'enchaînement doit comprendre une diagonale de pirouettes.
 - l'enchaînement des garçons doit montrer des cabrioles, des entrechats six et des doubles tours en l'air.

2.3. Un enchaînement contemporain ou une variation contemporaine (2 minutes au maximum) ne faisant **pas** partie des variations imposées pour le Prix de Lausanne 2012. Cet enchaînement doit montrer la capacité à bouger différemment qu'en danse classique.

Sans cet enchaînement ou variation contemporaine, le DVD ou fichier vidéo ne sera pas pris en considération.

Des extraits de spectacles ne sont pas acceptés.

3. Tenue pour la sélection vidéo

Si l'arrière-fond est sombre, les candidat/e/s devront porter une tenue de couleur claire afin que les lignes du corps et les pas soient bien visibles. Par exemple, lors du tournage, il ne faut pas porter un justaucorps blanc si le fond de l'image est lui-même blanc, de même pour un justaucorps noir sur un fond noir.



3.1. Barre et milieu

Garçons : collants foncés unis et T-shirt moulant uni – **pas de jambières ni de T-shirt flottant**
Filles : collants blancs ou roses et justaucorps uni sans manche – **pas de jupe, ni de tutu de répétition, ni jambières, ni T-shirt flottant**

3.2. Contemporain – enchaînement ou variation

Filles et garçons : pieds nus ou avec des nu-pieds (pour protéger la plante du pied)

4. Délais d'inscription

4.1. Inscription à la sélection vidéo

Les documents médicaux - à envoyer directement au médecin conseil du Prix de Lausanne à l'adresse prixdelausanne@vidymed.ch - doivent lui parvenir au plus tard le **30 septembre 2011**,

Les documents d'inscription et le paiement de la première partie de la finance d'inscription doivent **parvenir** au Prix de Lausanne au plus tard le **30 septembre 2011**.

Le DVD (ou fichier video) doivent parvenir au Prix de Lausanne au plus tard le **15 octobre 2011**.

Aucun/e candidat/e dont le DVD (ou fichier vidéo), les documents d'inscription, le paiement de la finance d'inscription ou les documents médicaux arrivent après les délais ne pourra participer à la sélection vidéo.

Aucune indication de valeur ne doit être inscrite sur l'enveloppe contenant le DVD, afin d'éviter que le Prix de Lausanne ne doive payer des taxes douanières. Le cas échéant, le Prix de Lausanne exigera le remboursement de ces taxes par les candidat/e/s concerné/e/s.

Les DVD ne seront pas renvoyés aux candidat/e/s.

Le jury de sélection choisira un maximum de 80 candidat/e/s. Ses décisions sont irrévocables. **Les candidat/e/s sélectionné/e/s en seront informé/e/s au plus tard le 31 octobre 2011**. Ils/elles seront autorisé/e/s à participer à la suite du concours (i.e. 3^e et 4^e phases) qui se déroulera à Lausanne du dimanche 29 janvier au samedi 4 février 2012.

4.2. Inscription aux 3^e et 4^e phases (sélection et finale)

Pour les candidats sélectionnés, les seconds documents d'inscription et le paiement de la seconde partie de la finance d'inscription **ainsi que la musique de la variation classique choisie** doivent **parvenir** au Prix de Lausanne au plus tard le **30 novembre 2011**.

3^e PHASE – SELECTION

Les participant/e/s doivent se présenter au Théâtre de Beaulieu à Lausanne le dimanche 29 janvier. L'heure exacte sera communiquée après la sélection vidéo.

1. Présentation au jury sur cinq jours

Les candidat/e/s sont réparti/e/s en groupes selon leur âge.

De lundi à jeudi

Le jury observe les candidat/e/s puis leur attribue des notes dans des cours classiques et contemporains. Un enchaînement est enseigné à la fin des derniers cours classiques et contemporains.



Le jury observe les candidat/e/s pendant le coaching des variations contemporaines (observation sans attribution de notes).

Le vendredi

Le jury attribue des notes aux candidat/e/s lors de la présentation de leur variation classique et de leur variation contemporaine sur scène et en public.

A l'issue de la journée, le jury délibère en tenant compte des résultats des cinq jours et sélectionne un maximum de 20 candidat/e/s pour la finale.

Le jury peut à tout moment exiger le retrait d'un/e candidat/e dont le niveau technique et/ou physique est jugé insuffisant.

2. Leçons, sessions de coaching et entretiens

Pendant le concours à Lausanne, les candidat/e/s

- suivent tous les jours une leçon de ballet;
- suivent des cours de danse contemporaine;
- travaillent leur variation classique et leur variation contemporaine avec un coach officiel du Prix de Lausanne.

Les candidat/e/s non sélectionné/e/s pour la finale peuvent participer

- à un entretien individuel avec un membre du jury;
- à une leçon de ballet/audition le matin de la finale où ils/elles auront l'occasion d'être vu/e/s par des directeurs/trices d'écoles et de compagnies partenaires du Prix de Lausanne;
- à un éventuel entretien individuel avec les directeurs/trices des écoles et compagnies partenaires du Prix de Lausanne qui souhaiteraient leur proposer une place dans leur école ou dans leur compagnie (les parents et/ou les enseignants accompagnants sont bienvenus à cet entretien). Les entretiens ne sont organisés par le Prix de Lausanne que pour les écoles et compagnies partenaires du Prix.

Pour les finalistes n'ayant pas gagné de bourse d'étude ou d'apprentissage :

- Après la cérémonie de remise des prix, des rendez-vous sont organisés pour les finalistes n'ayant pas reçu de bourse afin qu'ils/elles puissent rencontrer les directeurs d'écoles ou compagnies partenaires (ou leur représentant officiel) éventuellement intéressés à leur faire une proposition. Si le nombre de personnes et le temps restreint ne permettent pas l'organisation d'entretiens à ce moment-là, le Prix de Lausanne facilite la prise de contact ultérieure entre les directeurs/trices des écoles et compagnies partenaires éventuellement intéressé/e/s et les finalistes non boursiers.

3. Tenue pendant le concours à Lausanne

1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Leçons et sessions de coaching de danse classique :

- Filles: Justaucorps sans manches et collants roses, demi-pointes et pointes (avec rubans) (pas de jupette, tutu de répétition, bijoux ou décorations)
- Garçons: T-shirt moulant uni ou justaucorps et collants, chaussettes **blanches** et demi-pointes **blanches**

Leçons et sessions de coaching de ballet contemporain :



- Filles: collants noirs longs sans pieds et justaucorps. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est autorisé mais pas obligatoire. Prévoir aussi des demi-pointes et des chaussettes. Coiffure: chignon ou queue de cheval. Pas de bijoux ou décorations.
- Garçons: collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est autorisé mais pas obligatoire. Prévoir aussi des demi-pointes et des chaussettes.

5^e jour et finale (vendredi, samedi)

Variation classique : costume au choix des candidat/e/s selon la variation choisie. Un costume simple, approprié à la variation est recommandé. Les candidat/e/s sont évalués sur leur potentiel, et non sur leur costume.

Variation contemporaine : la description des costumes sera communiquée après la sélection vidéo d'octobre 2011. Ils seront similaires à ceux portés par les artistes du DVD officiel des variations pour le Prix 2012.

4^e PHASE – FINALE

Samedi

Le jury attribue des notes aux finalistes lors de la présentation de leur variation classique et de leur variation contemporaine sur scène et en public.

Le jury délibère ensuite et sélectionne les lauréat/e/s du Prix de Lausanne.

VARIATIONS

Avant de participer à la partie du concours se déroulant à Lausanne, les candidat/e/s sélectionné/e/s sur DVD ou fichier vidéo doivent préparer deux solos :

1. Variation classique (variations différentes pour chaque groupe d'âge)

Les candidat/e/s doivent envoyer la musique de leur variation classique au Prix de Lausanne dans un format digital .wav sur une **clé USB** ou un CD pour le **30 novembre au plus tard** et prendre une copie avec eux à Lausanne en s'assurant que la qualité de l'enregistrement est adaptée à une utilisation en public, à la télévision et sur internet. Les candidat/e/s doivent également s'assurer qu'ils ont légalement le droit d'utiliser publiquement l'enregistrement de la musique accompagnant leur variation en tenant compte du fait qu'elle sera diffusée en public, à la télévision et sur internet. Le Prix de Lausanne ne peut être tenu pour responsable en cas de litige au sujet de droits d'auteur. Le nom du/de la candidat/e doit être inscrit sur la clé USB ou le CD. Il ne doit y avoir qu'un seul enregistrement par support.

Afin d'écartier tout risque d'élimination, les candidat/e/s doivent s'assurer qu'ils utilisent la bonne musique en vérifiant les premières mesures de chaque variation. Celles-ci sont accessibles sur le site web du Prix à l'adresse suivante:

<http://www.prixdelausanne.org/v4/index.php/info-and-registration-2012.html>

N.B. Les candidates dansant La Bayadère doivent s'assurer de communiquer clairement la variation choisie (1^e, 2^e ou 3^e variation) en écoutant le début de la musique sur le site du Prix.



Les candidat/e/s âgé/e/s de 15 et 16 ans (né/e/s entre le 30 janvier 1995 et le 31 décembre 1996) doivent choisir l'une des variations classiques suivantes. Ils/elles peuvent présenter la version de leur choix. Il est toutefois recommandé de choisir une version du répertoire d'une compagnie de ballet internationalement reconnue afin d'assurer que le niveau technique et le style soient adéquats.

FILLES 15 ET 16 ANS

Giselle

Variation du pas-de-deux des Vendangeurs, 1^{er} acte

Le Lac des Cygnes

1^{ère} variation du pas-de-trois, 1^{er} acte

Coppelia

Variation de Swanilda, 1^{er} acte, scène 1

La Bayadère

1^{ère} variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Bayadère

2^e variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Bayadère

3^e variation soliste du 2^e ou du 3^e acte
(Le Royaume des Ombres)

La Belle au Bois dormant

Variation de la Fée au Miettes (3^{ème} variation),
Prologue

La Belle au Bois dormant

Variation de la Fée des Lilas, Prologue

Paquita

1^{ère} variation fille du pas-de-trois, 1^{er} acte

Paquita

2^e variation fille du pas-de-trois, 1^{er} acte

Les Sylphides,

Valse, variation fille

GARÇONS 15 ET 16 ANS

Giselle

Variation du pas-de-deux des Vendangeurs, 1^{er} acte

Napoli

1^{ère} variation du pas-de-six, 3^e acte

La Belle au Bois dormant

L'Oiseau Bleu, 3^e acte (version avec deux diagonales)

La Fille mal gardée

Alexander Gorsky

La Sylphide

Solo de James – Bournonville (Lovenskjold), 1^{er} acte

Coppelia

Franz, 1^{er} acte

Coppelia

Franz, 3^e acte

Les Sylphides

Solo du poète

Harlequinade

Variation garçon



Les candidat/e/s âgé/e/s de 17 et 18 ans (né/e/s entre le 1^{er} janvier 1993 et le 29 janvier 1995) doivent choisir l'une des variations classiques suivantes. Ils/elles peuvent présenter la version de leur choix. Il est toutefois recommandé de choisir une version du répertoire d'une compagnie de ballet internationalement reconnue afin d'assurer que le niveau technique et le style soient adéquats.

FILLES 17 ET 18 ANS

Giselle

Variation de Giselle, 1^{er} acte

Belle au Bois Dormant

Variation d'Aurore, 2^e acte

Belle au Bois Dormant

Variation d'Aurore, 3^e acte

Don Quichotte

Variation de Kitri du pas-de-deux, 4^e acte

Don Quichotte

Variation de la Reine des Dryades, 2^e acte

Raymonda

Variation de Raymonda, Tableau du Rêve, 1^{er} acte

Raymonda

Variation de Raymonda, 3^e acte

La Bayadère

Variation de Gamsatti du grand pas-de-deux

Paquita

Variation principale, 2^e acte

Grand Pas Classique

Variation femme

GARÇONS 17 ET 18 ANS

Giselle

Variation du Prince Albrecht, 2^e acte

Belle au Bois Dormant

Variation du Prince Désiré, 3^e acte

Don Quichotte

Variation de Basile du pas-de-deux, 4^e acte

Le Corsaire

Variation du pas-de-deux

Casse-noisette

Variation du Prince, 2^e acte

La Sylphide

Variation de James – Bournonville (Lovenskjold), 2^e acte

Paquita

Variation homme du pas-de-trois

La Bayadère

Solor

Le Lac des Cygnes

Siegfried, variation, 3^e acte

Grand Pas Classique

Variation homme



1. Variation Contemporaine

Les candidat/e/s doivent préparer une des variations contemporaines de la liste ci-dessous des chorégraphes:

- Cathy Marston ou
- Didy Veldman

FEMALE CANDIDATES

Cathy Marston – *Traces*
Cathy Marston – *Libera Me*

Didy Veldman – *Tender Hooks female solo*
Didy Veldman – *Momo female solo*

MALE CANDIDATES

Cathy Marston – *Caliban*
Cathy Marston – *Libera Me*

Didy Veldman – *Tender Hooks male solo*
Didy Veldman – *Outsight male solo*

Les variations doivent être présentées dans la version du DVD officiel du concours, en utilisant le CD de musique officiel du concours. Aucun ajustement de la chorégraphie n'est autorisé.

Il n'est pas autorisé d'utiliser ou de présenter les chorégraphies officielles du Prix de Lausanne 2012 ailleurs que dans le cadre du Prix de Lausanne.

Ce document fait partie intégrante du Règlement du concours